

Sommaire

<i>Des mêmes auteurs</i>	2
Sommaire.....	5
Remerciements.....	7
Avant-propos.....	9
1. Aimez-vous les normes et les valeurs ?.....	27
2. La dichotomie des normes et des valeurs.....	37
3. Peut-on réduire les valeurs aux normes ?.....	75
4. Peut-on réduire les normes aux valeurs ?.....	109
5. Les normes, les valeurs et les trois théories morales	129
6. Le conséquentialisme peut-il être raisonnable ?.....	153
7. Peut-on sauver la déontologie ?.....	181
Perspectives	203
Bibliographie.....	209

Avant-propos

On peut avoir toutes sortes de raisons de penser que la liberté d'expression est un bien. On peut aussi se dire que si la liberté d'expression est un bien, il doit exister une obligation morale associée de contribuer à sa promotion, c'est-à-dire à faire en sorte qu'elle soit aussi large et répandue que possible.

À première vue, c'est l'attitude la plus rationnelle. Si on pense que la liberté d'expression est un bien et si on a la possibilité d'en avoir plus, comment pourrait-il être rationnel d'en vouloir moins ?

Cependant, parmi les philosophes qui considèrent que la liberté d'expression est un bien, certains nient qu'il existe une obligation morale associée de lui donner la plus grande extension possible, de la promouvoir ou de la « maximiser » comme on dit dans le jargon économique.

Comment est-ce possible ? N'est-ce pas irrationnel ?

Non, disent-ils. C'est plutôt l'idée de « maximiser » la liberté d'expression qui est absurde à leur avis, et dangereuse aussi.

Pourquoi ? Leur raisonnement est le suivant.

Ceux qui pensent que la liberté d'expression est un bien et que le mieux, c'est de lui donner la plus grande extension possible, pourraient aussi juger que, s'il fallait empiéter sur

la liberté d'expression de quelques uns (des ennemis de la liberté d'expression par exemple) pour arriver à ce résultat optimal, ils auraient l'obligation de le faire. Car, pour eux, ce qui compte, c'est le résultat d'ensemble, le plus de liberté d'expression possible dans le monde, quels que soient les moyens qu'il faut parfois utiliser pour y parvenir et quelles que soient nos répulsions personnelles à les employer.

C'est précisément pour éviter ce genre de conclusion, jugée moralement répugnante, que certains philosophes considèrent la liberté d'expression comme un bien, tout en niant qu'il existe une obligation morale associée de lui donner la plus grande extension possible¹.

Ils soutiennent que, même si la liberté d'expression est un bien, il ne faut cependant pas chercher à la promouvoir à tout prix. D'après eux, la seule obligation morale qu'on devrait se reconnaître à son égard serait de ne jamais rien faire personnellement qui pourrait la limiter.

En d'autres mots, ce qu'il faut faire, selon eux, du point de vue politique ou moral, ce n'est pas *promouvoir* la liberté d'expression, mais la *respecter* personnellement dans chacune de nos actions², en évitant, par exemple, d'employer la menace ou la force pour faire taire ceux qui défendent des opinions qui nous sont désagréables.

Si, en respectant personnellement la liberté d'expression, on contribue à son extension tant mieux. Après tout, si la liberté d'expression est un bien, plus il y en aura et mieux cela sera ! Mais si en respectant personnellement la liberté

1. David Wiggins, *Ethics. Twelve Lectures on the Philosophy of Morality*, Londres, Penguin Books, 2006, pp. 205-228.

2. Philip Pettit, « Consequentialism and Respect for Persons », *Ethics*, vol. 100, 1989, pp. 116-126.

d'expression, on ne contribue pas à ce que son extension soit maximale, tant pis pour la maximisation !

Il y a des choses qu'on *ne doit jamais faire* personnellement, diront-ils, comme porter atteinte à la liberté d'expression, même si en adoptant cette ligne de conduite on risque d'aboutir, finalement, à ce qu'il y ait moins de liberté d'expression en général³.

C'est certainement un paradoxe admettront-ils, mais il n'y a pas lieu de s'en étonner, ajouteront-ils, car il n'y a aucune raison de penser que la morale est une chose simple ou facile.

En fait, personne, probablement, ne pense que la liberté d'expression doit être promue aussi inconditionnellement ou qu'elle doit être respectée aussi inconditionnellement⁴. On a plutôt tendance à juger qu'elle sera toujours en compétition avec d'autres biens ou principes, comme le respect des sentiments de ceux qui ne partagent pas nos opinions, ou qu'elle doit être limitée pour éviter les incitations à la haine raciale ou à la discrimination sexuelle. Pour savoir dans quelle mesure exactement il faut la promouvoir ou la respecter, on devra probablement s'interroger sur sa contribution au bien-être général (entre autres choses) ou sur sa place dans une hiérarchie de principes.

Mais ce que l'exemple montre assez clairement, néanmoins, c'est qu'il est parfaitement possible de s'accorder sur ce qui est bien, et pourtant s'opposer sur ce qu'il faut faire.

Nous pouvons penser, vous et nous, que la liberté d'expression est un bien, mais vous direz « Il faut la respecter ! » et nous dirons « Non. Il faut la promouvoir ! »

3. Christopher MacMahon, « The Paradox of Deontology », *Philosophy and Public Affairs*, vol. 110, 1991, pp. 350-377.

4. Thomas Scanlon, « A Theory of Freedom of Expression », *Philosophy and Public Affairs*, vol. 1, 2, 1972, pp. 204-226.

L'exemple permet aussi de mettre en évidence les intuitions morales sous-jacentes. L'une nous dit que ce qui est souhaitable, c'est que le monde soit le meilleur possible, et que ce qu'on doit faire, c'est de contribuer, directement ou indirectement, à aboutir aux meilleurs résultats de ce point de vue, quel que soit le prix personnel à payer. L'autre nous pousse à penser qu'il y a des choses à ne pas faire quel que soit le bien qui en résulterait.

Ce qu'on appelle le « conséquentialisme » en philosophie morale, c'est, pourrait-on dire (il faut toujours être prudent tant ses définitions diffèrent)⁵, une théorie ou plutôt un ensemble de théories qui ont en commun de respecter la première intuition.

Et ce qu'on appelle ou bien le « non-conséquentialisme », ou bien la « déontologie », c'est pourrait-on dire (là aussi, il faut être prudent tant ses définitions diffèrent)⁶, une théorie ou plutôt un ensemble de théories qui ont en commun de respecter la deuxième intuition.

De nombreux philosophes pensent qu'elles sont inconciliables et appelées à le demeurer car elles reposent sur des croyances et des préférences qui, pour opposées qu'elles soient, sont toutes deux profondément enracinées dans l'esprit humain. Ils ne voient pas comment il serait possible de s'en débarrasser, même avec la meilleure volonté théorique⁷.

Dans ce livre, notre but immédiat n'est pas de concilier ces théories. C'est de mieux les comprendre. Ce qui nous

5. William Shaw, « The Consequentialist Perspective », dans Jamie Dreier, (dir.), *Contemporary Debates in Moral Philosophy*, Londres, Blackwell, 2006, pp. 5-20.

6. *Ibid.*

7. Thomas Nagel, « Guerre et massacre », (1979), dans *Questions mortelles*, trad. P. Engel et C. Engel-Tiercelin, Paris, PUF, 1983.

permettra aussi de mieux comprendre la force de ce que nous tenons pour l'argument principal en faveur de l'une d'entre elles, le conséquentialisme. En effet, nous soutiendrons que s'il est vrai que les normes doivent être fondées sur ou justifiées par les valeurs, le conséquentialisme sera mieux placé que son adversaire principal, la déontologie, dans leur confrontation philosophique.

Notre conception de l'opposition entre conséquentialisme et déontologie repose sur une réflexion concernant les rapports qu'il est possible d'envisager entre normes et valeurs. Il est donc naturel qu'elle passe par une analyse aussi poussée que possible de ces deux concepts clés de l'éthique.

Nous ne sommes pas les seuls, bien sûr, à proposer une telle analyse. Nous dirons seulement que les deux plus fameuses actuellement, celles d'Hilary Putnam et de Jürgen Habermas, ne nous ont pas beaucoup aidé⁸.

Hilary Putnam conteste la dichotomie des normes et des valeurs comme il remet en cause celle qui sépare les faits et les valeurs. Plus exactement, il donne aux valeurs une sorte de priorité dans l'ordre de la signification parce que, d'après lui, les énoncés normatifs contiennent nécessairement des termes évaluatifs, alors que l'inverse n'est pas vrai.

Des normes comme « Il faut éviter d'être cruel ou d'humilier les autres » semblent en effet contenir des termes évaluatifs, car on peut estimer que « cruel » et « humilier » sont des termes qui ne sont pas neutres ou purement

8. Hilary Putnam, « Valeurs et normes » dans *Fait / Valeur : la fin d'un dogme et autres essais*, trad. J.P. Cometti et M. Caverivière, Paris-Tel-Aviv, L'éclat, 2004, pp. 121-144 : Jürgen Habermas, « La réconciliation grâce à l'usage public de la raison. Remarques sur le libéralisme de John Rawls » (1995), dans Jürgen Habermas et John Rawls, *Débat sur la justice politique*, trad. R. Rochlitz avec le concours de C. Audard, Paris, Éditions du Cerf, 1997, pp. 9-48.

descriptifs. Mais une norme comme « Il ne faut pas porter de faux témoignage » ne contient pas de termes évaluatifs explicites. Elle ne renvoie pas non plus à ce genre de termes indirectement ou implicitement. La priorité des valeurs par rapport aux normes dans l'ordre de la signification ne peut donc pas simplement provenir du fait que les énoncés normatifs contiennent nécessairement des termes évaluatifs alors que l'inverse ne serait pas vrai.

Jürgen Habermas, de son côté, a plutôt tendance à défendre la dichotomie des normes et des valeurs. Il n'est pas évident que ce soit pour de bonnes raisons. D'après lui, les normes ont une vocation objective ou universelle. Ce sont des principes généraux de communication ou de coordination sur lesquels tout le monde devrait pouvoir s'accorder, car, sans eux, la vie en société serait tout simplement inconcevable. Les valeurs, de leur côté, seraient des idéaux relatifs à telle ou telle société particulière, à tel ou tel moment de son histoire. Elles seraient destinées à rester plurielles, conflictuelles.

Pour avoir une image plus concrète, mais un peu caricaturale cependant, de ce que Jürgen Habermas veut nous dire, on peut penser, d'une part, au caractère relatif de la valeur accordée à l'honneur ou à la virginité pré-maritale et, d'autre part, au caractère universel de certaines normes de sincérité⁹.

Mais tout ce qu'on appelle « norme » n'a pas vocation à être universel (pensez aux normes qui interdisent de manger avec les doigts) et ce qu'on appelle « valeur » n'a pas moins vocation à être objectif ou universel que certaines normes (pensez à la liberté ou à l'égalité). L'argument d'Habermas n'est donc pas décisif, lorsqu'il concerne les caractéristiques

9. Putnam, *op. cit.*, p. 123.

générales des normes et des valeurs tout au moins. Nous nous permettrons de ne pas lui accorder l'importance qu'on a pris l'habitude de lui attribuer¹⁰.

*

Nous avons supposé qu'il était possible de s'accorder sur ce qui est bien, et de s'opposer par ailleurs sur ce qu'il faut faire ou nos obligations morales.

Nous avons donné un exemple de choses qui pourraient être jugées bonnes : la liberté d'expression. Il y en d'autres (heureusement) : l'amour, l'amitié, le plaisir, la santé, le bien-être matériel, pour ne citer que les moins controversées. Dire que ces choses sont bonnes revient à affirmer qu'elles *possèdent une certaine valeur*.

On entend souvent dire que la liberté ou l'amitié *sont* des « valeurs ». C'est une façon de parler que nous essaierons d'éviter. Nous considérerons les valeurs non pas comme des choses, mais comme des qualités qui s'attachent aux choses, un peu comme la taille ou la couleur. Nous dirons donc plutôt que la liberté ou l'amitié *possèdent* une certaine valeur. Cela nous permettra de mieux rendre compte de certaines caractéristiques des valeurs, comme le fait d'être *gradué*, c'est-à-dire d'exister sur le mode du « plus ou moins » plutôt que du « tout ou rien ».

Nous avons aussi donné deux exemples d'obligations morales opposées : « Il faut promouvoir ce qui est bien » et « Il faut respecter ce qui est bien ». Or, de la même façon qu'il y a certains avantages à se servir du terme « valeur » pour parler des qualités des choses, il y a des bénéfices à tirer

10. Jean-Marc Ferry, *Valeurs et normes : la question de l'éthique*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 2002.

de l'usage du terme « norme » pour parler des obligations. « Norme » est, en effet, un terme plus englobant qu'« obligation » : il inclut les interdictions et les permissions. En réfléchissant sur l'ensemble des choses auxquelles renvoie le terme « norme », on comprend mieux les propriétés caractéristiques de chacune.

Parmi elles, il y a, semble-t-il, le fait qu'à la différence des propriétés de valeur, les normes ne peuvent pas être graduées. Ce qui relève des normes semble fonctionner sur le mode du tout ou rien. Une action peut plus ou moins réussir, à moitié ratée ou presque parfaite. Mais il n'y a pas d'action plus ou moins interdite, à moitié permise ou presque obligatoire. Une action est permise ou pas, interdite ou pas, obligatoire ou pas.

Nous avons dit que le conséquentialisme et la déontologie pouvaient s'accorder sur ce qui est bien tout en s'opposant sur ce qu'il faut faire ou sur ce qui est obligatoire.

Nous pouvons, à présent, formuler cette idée dans des termes plus généraux, en utilisant le langage des normes et des valeurs : le conséquentialisme et la déontologie peuvent s'accorder sur les valeurs tout en s'opposant sur les normes. La distinction entre le conséquentialisme et la déontologie devrait donc se faire au niveau des normes et non des valeurs.

En exploitant certaines caractéristiques des normes et des valeurs, comme celle d'être gradué ou pas, nous pouvons aussi envisager des variantes de ces théories encore inconnues ou peu développées dans l'état actuel du débat.

Ainsi, il ne paraît pas impossible de concevoir une forme de conséquentialisme gradué complètement libérée de l'idée d'obligation. Un tel conséquentialisme se contenterait de ranger les états de choses dans un certain ordre, selon qu'ils expriment plus ou moins les « valeurs » qui devraient

compter. Il se refuserait à régler leur réalisation par une norme comme « Il faut promouvoir ! ». Tout ce qu'il dirait, c'est qu'il serait bien, idéalement, de se rapprocher de l'état dans lequel la valeur serait le mieux réalisée, mais cet idéal ne se présenterait pas comme un devoir ou une obligation de « maximiser »¹¹.

On pourrait, à l'inverse, concevoir des formes de déontologie complètement libérées de l'idée de valeur, uniquement fondées sur les normes et leurs relations¹².

Il n'est pas du tout évident que de telles tentatives d'éliminer les normes ou les valeurs de nos théories morales pourraient aboutir. Nous analysons en détail l'une d'entre elles, la plus complète en fait, celle de Thomas Scanlon¹³. Elle se présente comme un essai de construire une déontologie qui se passerait de l'idée de valeur. Nous essayons de montrer pourquoi elle n'y parvient pas.

En fait, les versions du conséquentialisme et de la déontologie qui nous semblent les plus fécondes envisagent ces théories sous l'angle d'une certaine relation entre normes et valeurs, plutôt que comme des conceptions qui éliminent ou bien les normes ou bien les valeurs.

11. Dans cet esprit, Alastair Norcross a suggéré que l'utilitarisme devrait abandonner toute référence à des exigences absolues, qui n'admettent pas de degrés. L'utilitarisme devrait, selon lui, être reconstruit comme une théorie des raisons que nous pourrions avoir d'agir de telle ou telle façon, des raisons qui ne seraient pas pour autant des « obligations ». Alastair Norcross, « Reasons Without Demands. Rethinking Rightness », dans Dreier, *op. cit.*, pp. 38-53.

12. C'est d'ailleurs dans cette direction que certains néo-kantiens s'orientaient, jusqu'à ce qu'apparaissent des versions du kantisme « conséquentialistes » ou fondées sur des valeurs : David Gauthier, *Kantian Consequentialism*, Oxford, Oxford University Press, 1996.

13. Thomas Scanlon, *What we Owe to Each Other*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1998.

Considérons deux thèses :

1) Le conséquentialisme et la déontologie se distinguent non pas en raison des valeurs visées, mais des normes (maximiser, satisfaire, respecter, etc.) qui servent à régler notre relation à leur égard¹⁴.

2) Le conséquentialisme et la déontologie se distinguent du fait que, selon le premier, les normes doivent être justifiées par les valeurs alors que, pour la seconde, les valeurs ne sont qu'un moyen parmi d'autres de justifier les normes.

Si on accepte l'une ou l'autre de ces façons de caractériser le conséquentialisme et la déontologie, il s'ensuit que nous avons bel et bien besoin des deux concepts, normes et valeurs, pour comprendre leurs différences et, aussi, pour déterminer laquelle de ces deux conceptions doit être privilégiée.

*

Notre question principale, celle vers laquelle les autres convergeront, portera sur l'hypothèse disant que les valeurs peuvent ou doivent « fonder » ou « justifier » des normes.

C'est elle, principalement, que nous essayons d'évaluer, car c'est elle qui devrait faire pencher la balance en faveur du conséquentialisme, si elle était confirmée.

14. Ce critère s'inspire très clairement de celui qui a été proposé par Philip Pettit, *op. cit.*, qui distingue deux sortes d'attitudes à l'égard des valeurs : la promotion des valeurs, qui serait le propre du conséquentialisme, et l'attitude qui consisterait à honorer ou à respecter les valeurs, laquelle caractériserait l'approche déontologique. Comme nous le verrons, ce critère ne suffit pas à départager les théories conséquentialistes et déontologiques : ces dernières peuvent postuler des normes entièrement indépendantes des valeurs.

Après une exploration des différents débats portant sur les normes et les valeurs (chapitre 1), nous examinons les arguments principaux en faveur d'une distinction forte entre normes et valeurs (chapitre 2). Puis nous considérons la possibilité de réduire le fossé conceptuel entre normes et valeurs, ou entre le normatif et l'évaluatif, sous l'hypothèse qu'il doit tout de même exister une certaine unité du domaine moral (chapitres 3 et 4). Deux formes de réduction sont analysées.

1) De l'évaluatif (que nous appellerons aussi l'« axiologique », du grec « axios » qui signifie ce qui vaut, ce qui est bien) au normatif (que nous appellerons aussi le « déontique », du grec « deon », qui signifie obligatoire). C'est la thèse qui dit en gros : ce qui est bien, c'est ce qu'on doit désirer. Comme nous le verrons, c'est celle qu'endossent de nombreux déontologistes et néo-kantiens.

2) Du normatif (ou du déontique) à l'évaluatif (ou à l'axiologique). C'est une des lectures de la thèse qui se trouve au cœur du conséquentialisme, et qui dit en gros : ce qu'on doit faire, c'est ce qui est bien, ou ce qui est le meilleur. G.E. Moore est son promoteur le plus systématique¹⁵.

La conclusion générale est que ces réductions, telles qu'elles se présentent aujourd'hui, sont défectueuses. Mais ces tentatives sont intéressantes parce qu'elles montrent l'importance des liens entre les valeurs et les normes pour les débats éthiques.

15. G.E. Moore, *Principia Ethica*, (1903), trad. Michel Gouverneur, revue par Ruwen Ogien, Paris, PUF, 1998.

De plus, elles soulèvent la question de savoir quelle autre relation les normes et les valeurs pourraient bien entretenir, si elle n'est pas une relation de réduction.

Nous envisageons la possibilité qu'existent, entre les normes et les valeurs, des relations de justification ou de fondation. Nous examinons alors de plus près l'hypothèse disant que, pour ne pas paraître arbitraires, des normes telles que « Il ne faut pas porter de faux témoignage » doivent être fondées ou justifiées par des valeurs.

Nous affirmons que, si tel est bien le cas, c'est-à-dire si les normes doivent être justifiées par les valeurs, le conséquentialisme, est en bien meilleure position théorique que la déontologie, car il repose précisément sur l'idée que les normes doivent être justifiées par des valeurs.

Mais aussitôt après (et sans être spécialement masochistes) nous soulevons une objection qui paraît fatale à la thèse que nous venons à peine d'exposer.

Ceux qui considèrent que le conséquentialisme est une théorie morale indéfendable (ou une conception qui ne mérite même pas le nom de théorie *morale*)¹⁶ pourraient contester l'idée que les normes doivent être justifiées par des valeurs en raisonnant par l'absurde.

Ils diront : « Si l'idée que les normes doivent être justifiées par les valeurs nous oblige à endosser une théorie morale aussi défectueuse que le conséquentialisme, c'est que l'idée elle-même est défectueuse ».

16. G.E.M. Anscombe, « Modern Moral Philosophy », (1958), dans *Ethics, Religion and Politics, Collected Philosophical Papers*, vol. III, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1981, pp. 26-42, qui n'est pas la seule, mais qui fût la première à soutenir cette idée.

En d'autres mots, ils excluront *a priori* l'idée que seules les valeurs peuvent justifier les normes, du simple fait qu'elle nous engage envers le conséquentialisme.

Nous consacrons les chapitres 5 et 6 à la *défense du conséquentialisme*, ce qui est une manière de répondre à l'objection¹⁷.

Nous expliquons d'abord ce qu'est le conséquentialisme et en quoi il se distingue des deux autres grandes théories morales : la déontologie et l'éthique des vertus.

Nous tentons ensuite de montrer que le conséquentialisme possède assez de ressources pour résister aux objections qui lui sont adressées de façon récurrente : d'être incapable de respecter nos intuitions concernant les droits inaliénables et inviolables des personnes, de ne pas reconnaître la valeur morale de l'amour et de l'amitié, d'ignorer le caractère individuel de chaque existence et la valeur des projets intimes de chaque individu, de réduire l'éthique à un calcul sordide de coûts et de bénéfices, d'être trop exigeant, etc.

Nous soutenons qu'une version raisonnable du conséquentialisme peut être développée. Selon cette version, l'agent devrait, idéalement, agir de sorte à produire le plus de bien possible, mais il peut, minimalement, se contenter de faire le moins de mal possible.

17. Dire que si l'hypothèse selon laquelle seules les valeurs peuvent justifier les normes implique le conséquentialisme, cela ne l'invalide pas *a priori*, ne revient évidemment pas à justifier cette hypothèse en affirmant que le conséquentialisme est la théorie morale qu'il faut préférer. Comme Patrick Turmel nous l'a fait remarquer (merci !) une telle démonstration risquerait d'être circulaire, car elle pourrait revenir à affirmer à la fois : « Du fait que seules les valeurs peuvent justifier les normes, il suit qu'il faut être conséquentialiste » et « Du fait qu'il faut être conséquentialiste, il suit que seules les valeurs peuvent justifier les normes ».

Nous insistons sur le fait que cette conclusion serait aussi de nature à redonner la place qui lui revient à une conception philosophique toujours aussi largement et injustement méprisée (pas seulement dans les pays francophones) en tant que conception morale. Nous voulons parler de l'utilitarisme inspiré de John Stuart Mill, dont on a compris aujourd'hui qu'il n'est qu'une version du conséquentialisme.

Contrairement à ce qu'on en dit la plupart du temps, c'est une conception progressiste – John Stuart Mill ne fut-il pas l'un des premiers à dénoncer l'esclavage et à défendre la cause des femmes ? C'est aussi une philosophie morale engagée envers la réflexion rationnelle qui préfère se passer de tout fondement métaphysique ou religieux, ce qui est une autre raison de l'apprécier.

Cependant, on ne peut pas poser l'utilitarisme et sa matrice conceptuelle, le conséquentialisme, en pures victimes de préjugés négatifs. Ces doctrines posent d'authentiques problèmes, qui ne sont pas faciles à régler. Nous essayons de les examiner sans trop de préjugés positifs non plus. D'ailleurs, pour finir, nous évoquons la possibilité de sauver la déontologie en suggérant que les normes pourraient avoir une certaine *indépendance* à l'égard des valeurs, du point de vue de la justification tout au moins (chapitre 7).

Mais l'idée qui inspire notre livre, c'est qu'il n'existe aucune raison décisive de ne pas être conséquentialiste et qu'il y a en d'excellentes de le devenir ou de le rester.

*

Du fait qu'il donne la priorité à l'analyse des concepts de norme et de valeur, ce livre s'occupe d'abord de métaéthique, cette partie de la philosophie morale qui se contente d'analyser nos façons de penser l'éthique sans chercher à nous dire ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Mais c'est pour en

tirer certaines conclusions à propos de la validité des théories morales conséquentialistes et déontologiques. Il concerne donc aussi l'éthique normative, qui nous propose de réfléchir sur ce qu'on devrait être ou ce qu'on devrait faire.

Il n'est pas difficile de voir comment il pourrait également servir dans certains débats d'actualité, bien que cet aspect soit de loin, le moins développé. Cette actualité concerne l'usage abusif qui est fait aujourd'hui du terme « valeur » dans le débat public.

« Valeur » est devenu un mot passe partout qui prétend expliquer simplement des choses très compliquées et justifie à peu près n'importe quoi et même ce qui ne peut pas l'être. La jeunesse a des problèmes ? C'est parce qu'elle a perdu ses « valeurs » et ses « repères ». On lance une expédition militaire ? C'est, bien sûr, uniquement pour propager certaines « valeurs ». Tel ou tel politicien local trahit son camp ? C'est, qui pourrait en douter, pour rester « fidèle à ses valeurs ».

Comment et pourquoi « valeur » est-il devenu ce mot magique qui permet de tout expliquer et justifier ? Les historiens et les sociologues se pencheront probablement un jour sur la question à leur façon détachée et ironique. En attendant, les philosophes peuvent essayer de clarifier le concept de valeur. C'est ce que nous tentons de faire, à notre manière analytique, en nous intéressant à un problème particulier, celui des relations entre les valeurs et les normes.

Il faut préciser, avant d'entrer dans l'analyse, qu'il existe une grande variété de valeurs et de normes. Elles peuvent être politiques, cognitives, esthétiques, culinaires, légales, de l'ordre de la politesse, entre autres. Notre réflexion porte principalement sur les normes et les valeurs morales ou éthiques.

Mais qu'est-ce qu'une norme ou une valeur morale ou éthique, au juste ? Nous ne distinguons pas morale et éthique et nous supposons qu'il est probablement impossible de proposer un critère précis de délimitation du domaine moral ou éthique qui fasse l'unanimité. On continue de se demander, par exemple, s'il faut vraiment faire coïncider moralité et altruisme.

Nous supposerons cependant que la plupart des gens pourraient s'accorder pour dire que la générosité est une vertu morale paradigmatique ou que les injonctions de respecter autrui ou de ne pas le faire souffrir gratuitement sont des principes moraux, s'il y en a.

*

Un dernier mot, d'ordre plutôt méthodologique, sur la collaboration philosophique à deux (que nous aurions pu passer au chapitre des remerciements : ce sont des remerciements mutuels !).

On pense souvent que le travail en commun, c'est bon pour les sciences, mais pas pour la philosophie. La collaboration intellectuelle nuirait autant à la rigueur et la créativité philosophique qu'elle nuit à la production artistique. C'est une opinion que nous ne partageons pas. S'il y a un modèle à suivre en philosophie, à notre avis, ce n'est pas celui de l'artiste romantique qui œuvre en solitaire, loin des « foules vulgaires », mais ce n'est pas non plus celui de l'équipe de recherche massive, dont les membres sont plus ou moins concernés par les résultats. C'est plutôt celui des mathématiciens : de petites équipes de deux ou trois chercheurs, qui passent leur temps devant un tableau noir, à discuter, à faire des calculs, et à boire des cafés (pour les plus sobres).

Nous n'avons pas de calculs en philosophie, dira-t-on. C'est vrai. Mais nous avons des thèses et des hypothèses à formuler le plus précisément possible, et dont il faut envisager les conséquences théoriques et pratiques. Et nous avons des arguments pour et contre ces hypothèses, des exemples et des contre-exemples, ainsi que des expériences de pensées. Rien dans ces outils de travail ne requiert un travail en solitaire et bien des formes de coopération semblent possibles.

Nous avons opté pour un modèle démocratique, contre certaines (mauvaises) habitudes très hiérarchiques du « petit monde » qui nous entoure. On prend les décisions ensemble, selon des modes de délibération collective, parfois compliqués, parfois inefficaces, mais tellement plus adéquats lorsqu'il s'agit de réflexion philosophique.

Nous sommes partis de textes qui, pour certains, avaient déjà fait l'objet de publications personnelles¹⁸. Nous les avons réexaminés et reconstruits ensemble, selon ce qui nous

18. Ruwen Ogien, « Normes et valeurs », (1996), dans Monique Canto-Sperber, (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, 4^e éd., Paris, PUF, 2004. « Le rasoir de Kant » et « Le normatif et l'évaluatif », dans *Le rasoir de Kant et autres essais de philosophie pratique*, Paris-Tel-Aviv, L'éclat, 2003, pp. 75-123 ; « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'opposition entre le conséquentialisme et la déontologie sans avoir jamais osé le demander », dans *La panique morale*, Paris, Grasset, 2004, pp. 223-253 ; Christine Tappolet, *Émotions et Valeurs*, Paris, PUF, 2000 ; « Through Thick and Thin : Good and its Determinates », *Dialectica*, vol. 58, 2, 2004, pp. 207-220 ; « Scanlon et la tentative d'élimination du bien », dans Sandra Lapointe et al. (dir.), *Actes du congrès de la SOPHA, Philosophia Scientia*, <http://philosophiascientiae.free.fr/>, 2005, pp. 1-19 ; « Welche Beziehung besteht zwischen Werte und Gefühle ? », dans Andrea Fruhwirth, Maria E. Reicher et Peter Wilhelmer (dir.), *Markt – Wert – Gefuehle. Positionen und Perspektiven einer multidisziplinaeren Wertedebatte* (Studien zur Moderne, vol. 21), Wien, Passagen Verlag, 2005, pp. 41-56 ; « Value, Reasons and Oughts », dans Maria E. Reicher et Johan C. Marek (dir.), *Experience and Analysis, The Proceedings of the 27th International Wittgenstein Symposium*, Vienne, Öbv&hpt, 2005, pp. 395-402.

semblait être des lignes de progrès dans l'analyse. C'est une méthode difficile, qui n'a pas du être souvent utilisée, et dont nous ne pouvons évidemment pas garantir les résultats.